

DE LA FORTERESSE MÉDIÉVALE A LA DEMEURE CLASSIQUÉ A LA FRANÇAISE: LE CHATEAU DE CHATEAUGIRON

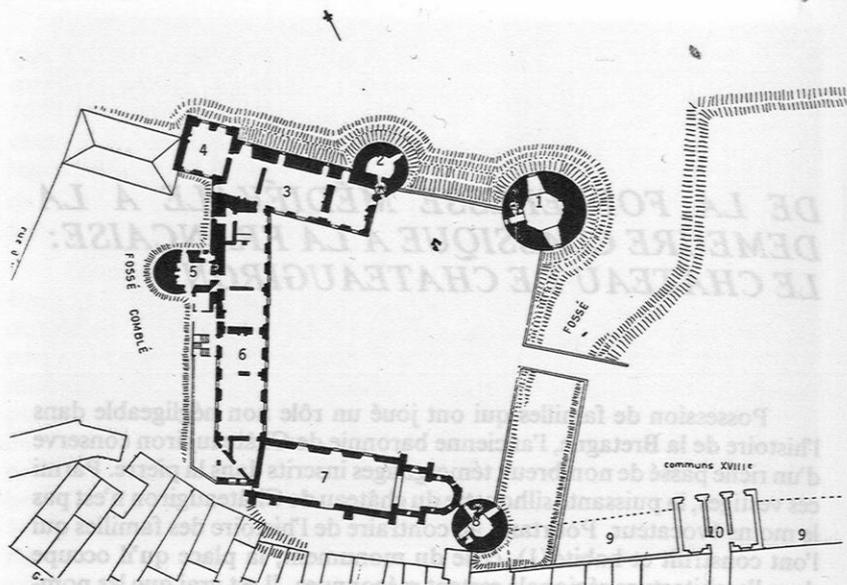
Possession de familles qui ont joué un rôle non négligeable dans l'histoire de la Bretagne, l'ancienne baronnie de Châteaugiron conserve d'un riche passé de nombreux témoignages inscrits dans la pierre. Parmi ces vestiges, la puissante silhouette du château de Châteaugiron n'est pas le moins évocateur. Pourtant, au contraire de l'histoire des familles qui l'ont construit et habité (1), celle du monument, la place qu'il occupe dans l'architecture régionale restent méconnues. Il est vrai que les nombreux remaniements et mutilations, parfois anciens, et la pauvreté des sources écrites rendaient la lecture du monument difficile... La découverte de descriptions anciennes et une analyse détaillée des bâtiments subsistants permettent aujourd'hui de mettre en lumière les partis architecturaux successifs du château.

Les origines

L'origine du château s'inscrit dans le vaste mouvement de création des seigneuries châtelaines caractéristique du deuxième tiers du XI^{ème} siècle. Anquetil, chevalier normand engagé dans la fidélité du duc de Bretagne Alain, reçoit des terres situées à une quinzaine de kilomètres au sud-est de Rennes (2). Il y construit le premier château, probablement un donjon sur motte dont la localisation, en l'absence de fouilles archéolo-

(1) GUILLOTIN DE CORSON, *Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne*, Rennes, Plihon et Hervé, 1898, deuxième série, p. 33 et ss, et Michel DE MAUNY, *Histoire de Châteaugiron. Contribution à l'histoire de la Bretagne*, Dalc'homp sonj, 1989. La famille Le Prestre de Lézonnet qui posséda la baronnie au XVIII^{ème} siècle et fut une des familles les plus influentes de la noblesse parlementaire bretonne n'a toutefois pas encore eu l'étude qu'elle mérite.

(2) André CHÉDEVILLE, Noël-Yves TONNERRE, *La Bretagne féodale, XI^{ème}-XIII^{ème} siècles*, Ouest-France, 1987, p. 152.



Plan du château de Châteaugiron au niveau du rez-de-chaussée :
état actuel. Plan de Christophe Amiot.

- | | |
|--|---------------------------------|
| 1. - Donjon | 6. - Logis ouest |
| 2. - Tour du Cardinal | 7. - Chapelle |
| 3. - Logis nord | 8. - Tour de l'Horloge |
| 4. - Pavillon du XVIII ^e siècle | 9. - Communs disparus |
| 5. - Tour du Guet | 10. - Pavillon-porche d'entrée. |

giques, reste aujourd'hui hypothétique. La qualité du site où se dresse le château actuel est telle, qu'on peut penser que le château primitif se trouvait déjà à cet emplacement, sans doute vers la zone du donjon. Placé à l'extrémité nord d'un relief schisteux qui domine la rivière de l'Yaigne, le château est de plus bâti à moins de deux kilomètres d'une ancienne voie romaine (3).

En laissant construire un château dans un site aussi stratégique, par un de ses fidèles, le duc Alain eut sans doute le dessein de protéger sa

(3) Peut-être la voie qui menait de Rennes à Angers. Cf. Paul BANÉAT, « Étude sur les voies romaines du département d'Ille-et-Vilaine », dans *Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, tome LIV, 1927, p. 31-32. La présence d'un gué à ce niveau de l'Yaigne n'est pas non plus étrangère au choix du site.

capitale vers le sud-est. A l'instar de La Roche-Bernard et de Châteaubriant, le lieu prend le nom du fondateur. Mais Château-Anquetil est finalement supplanté par Château-Giron, du nom du fils et successeur d'Anquetil (4). Le château devient progressivement le centre de commandement d'une véritable seigneurie châtelaine s'étendant dans vingt-six paroisses. Dès le XII^{ème} siècle, selon un processus vérifié dans bien d'autres lieux en Bretagne et ailleurs, un bourg se développa autour du château. Mais à la différence de Fougères ou de Vitré, l'implantation d'un prieuré — le prieuré Sainte-Croix dont l'église fut érigée en paroisse —, ici par l'abbaye Saint-Mélaine, ne suscita pas la création face au bourg castral d'un véritable autre pôle. Châteaugiron ne devait rester dans les siècles suivants qu'une agglomération relativement modeste. Siège du plus petit doyenné de l'évêché de Rennes, elle fut aussi l'une des plus petites paroisses de Bretagne (51 ha).

Le château médiéval (5)

Puissants seigneurs, les barons de Châteaugiron ne cessèrent jusqu'au XV^{ème} siècle d'aménager la grande forteresse en pierre qui succéda au château primitif (6). De la vaste enceinte quadrangulaire dont le plan d'ensemble est bien conservé subsistent de nombreux éléments de fortifications parfois difficilement perceptibles dans les remaniements du XVIII^{ème} siècle. Heureusement, un document exceptionnel, le procès-verbal de la prise de possession de la baronnie de Châteaugiron par René Le Prestre de Lézonnet en 1701 (7) aide à restituer le parti du château médiéval avant ces reprises.

(4) Château-Anquetil est attesté dans une notice de 1086. Cf. Hubert GUILLOT, « La place de Châteaubriant dans l'essor des châtelainies bretonnes (XI^{ème}-XII^{ème} siècles) », dans *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, tome LXVI, 1989, p. 18. Giron serait une forme populaire de Gilon. Ce seigneur éponyme était aussi possessionné à Mâves, dans le Blésois où il semble s'être retiré à la fin du XI^{ème} siècle. Sur ce rare exemple de seigneurie double, cf. Lucien MERLET, « Une colonie de Bretons à Chartres », dans *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, tome VII, 1852, p. 244-245.

(5) Je remercie Jean-Jacques Rioult, conservateur à l'inventaire général, pour ses précieuses remarques. Elles sont à l'origine de plusieurs des analyses présentées ici.

(6) Les seigneurs de Châteaugiron demeurèrent tout au long du Moyen-Âge proches des ducs, ce qui leur assura bien des privilèges. La branche aînée de la famille de Châteaugiron s'éteignit avec la mort de Patry III en 1427. La baronnie échet à une autre branche des Châteaugiron, les Châteaugiron-Malestroit. Par le jeu des successions, elle se fonda à partir de la fin du XV^{ème} siècle dans les maisons des Rieux, Laval, Acigné puis des Cossé-Brissac. Elle fut vendue en 1701 aux Le Prestre de Lézonnet.

(7) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4E 283, minutes Bertelot. La baronnie avait été vendue par Artus-Timoléon de Cossé-Brissac à René Le Prestre de Lézonnet le 8 mars 1701 (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4E 282, minutes Bertelot). La prise de possession

L'entrée

L'accès principal au château s'effectuait comme actuellement par le côté est. « Nous sommes allés au château flanqué de six anciennes tours et entrez par son pont levis placé du côté de la ville avec deux autres petites tours à moitié ruinées qui servaient anciennement de corps de garde... » Aujourd'hui, aucune construction ne subsiste par ce flanc est, entre la tour de l'Horloge au sud-est et le donjon au nord-est.

Il est probable que le pont-levis mentionné (8) se situait à l'emplacement du pont dormant actuel qui enjambe les anciens fossés. Quant aux deux petites tours, il s'agit sans doute d'un châtelet d'entrée évoqué aussi dans un aveu rendu par Jean de Laval en 1541 (9). Pont-levis et châtelet sont en 1701 en mauvais état : l'architecte précise les réparations à apporter aussi bien au balancier du pont-levis qu'à la porte d'entrée et la « porte de la loge du portier ». Ces éléments restent toutefois bien hypothétiques. Le texte du procès-verbal, assez succinct pour cette partie du château, suscite même plutôt des interrogations : comment comprendre en effet la configuration de l'entrée, à l'est, alors que le procès-verbal indique que le pont-levis est « placé du côté de la ville », c'est-à-dire vers le sud ? (10)

De même, la situation de la muraille aujourd'hui totalement disparue sur tout le côté de l'entrée et qui n'est en aucune façon évoquée par le procès-verbal est tout aussi problématique. Des traces d'un départ de muraille sont bien visibles sur la tour de l'Horloge. Leur orientation incite à penser que le mur d'enceinte filait en direction de la tour du Cardinal située vers le milieu du flanc nord et traversait donc la cour du château en diagonale. On voit mal alors comment le mur d'enceinte pouvait s'articuler avec le châtelet. Cette orientation du mur ainsi définie est pourtant plausible puisque la muraille évitait le donjon, dont on sait qu'il était isolé du reste du château. Là encore, en l'absence de fouilles archéologiques, on ne peut rien dire de plus précis.

intervient le 12 avril. La relative précision du procès-verbal dans la description du château est due à la présence de l'architecte rennais Pierre Villet qui fut chargé de dresser un état des réparations à apporter au monument ruiné. Ce même architecte sera aussi présent en 1719 lors de la prise de possession du marquisat d'Épinay racheté par René Le Prestre de Lézonnet (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 E 931, minutes Le Barbier).

(8) L'existence de ce pont-levis est encore attestée en 1718 dans un aveu rendu par René Le Prestre de Lézonnet (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2104).

(9) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2104. Jean de Laval rendu aveu en premier lieu pour « le château, emplacement et pourpris d'iceluy... avec les cours, déports et issues, douves, mottes et fossés circuytans et envyrons celui château ensemble le chastelet et petit jardin près ledit château et au devant dudit château... ».

(10) Le pavillon d'entrée construit au XVIII^e siècle au sud de l'avant-cour aurait pu succéder à un châtelet.

Le donjon

Haut de 38 mètres, large de 15 mètres le donjon est situé, nous précise Guyot-Desfontaines dans son *Histoire particulière de la Ligue en Bretagne* (11), « dans un des coins du château, où il ne tient à rien, sur un roc escarpé en dehors avec son fossé en dedans la cour, pont-levis, herse de fer, la muraille de quatorze ou quinze pieds d'épaisseur, avec ses créneaux et mâchicoulis à l'antique ». Le parti du donjon isolé, rejeté en dehors de l'enceinte, est un parti dont il reste de rares témoignages en Bretagne. Le Grand-Fougeray au XIV^{ème} siècle (12), Tonquédec peu de temps après (13) constituent les plus célèbres exemples bretons de ce dispositif mis au point au XIII^{ème} siècle (14). Entouré d'un fossé, le donjon n'était donc accessible que par un pont-levis installé au deuxième niveau. L'entrée était protégée par une herse et un assommoir. Le donjon comprend cinq niveaux desservis par un escalier en vis pris dans l'épaisseur du mur et éclairé par de grandes archères. Le niveau supérieur est en retrait, entouré par un mâchicoulis sous couronnement porté sur des corbeaux à triple ressaut. Ce chemin de ronde a aujourd'hui disparu. Le fruit du donjon est très prononcé. Une double chaîne de pierres de taille en grès en décore la base.

La datation de cette tour est complexe. André Mussat avait hésité (15). Si les grandes archères sont bien caractéristiques du XIII^{ème} siècle (16), l'historien de l'art pensait cependant que la conception d'en-

(11) GUYOT-DESFONTAINES, *Histoire particulière de la Ligue en Bretagne*, Paris, Rollin, 1739, tome I, p. 337-338. « Le procès-verbal de 1701 indique qu'à l'égard de la grosse tour servant de prison du costé oriental de la court, ledit Villet... a fait voir que les cinq planchers sont tous pourris et qu'il les faut reffaire à neuf... aussi bien que l'enraire qu'est au haut de la tour dont les murailles couleuvrinent en plusieurs endroits et qu'il n'y a plus de couverture, ce qu'il faut rétablir sans retardement ».

(12) ANDRÉ MUSSAT, « La tour du Grand-Fougeray », dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, tome LXIII, p. 422-423. André Mussat pensait que la tour (et peut-être le reste du château) avait été construite par Jean II de Rieux, mort en 1417. C'est ce que confirme un procès-verbal de visite du château en 1644 dont le regretté historien de l'art ignorait l'existence (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 2 Ef 8). Deux « cadres d'architecture », encore visibles sur la tour aujourd'hui, comportaient alors les armoiries de Rieux et de Rochefort.

(13) A. DE LA BARRE DE NANTEUIL, « Le château de Tonquédec », dans *Bulletin monumental*, tome 75, 1911.

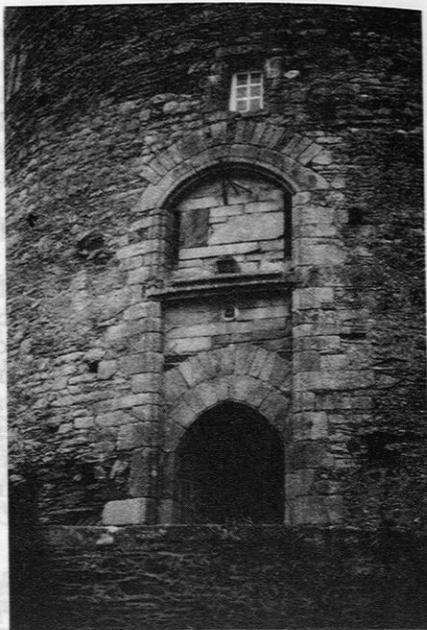
(14) Donjon du château de Dourdan construit par Philippe-Auguste vers 1220, tour Constance d'Aigues-Mortes construite vers 1246 par exemple.

(15) ANDRÉ MUSSAT, « Le château de Vitré et l'architecture des châteaux bretons du XIV^{ème} au XVI^{ème} siècle », dans *Bulletin monumental*, tome 133, 1975, p. 151.

(16) Il s'agit en fait de la première archère éclairant l'escalier. Les autres, au-dessus, sont des archères courantes plus petites.



Le donjon et la tour de l'Horloge.



L'entrée du donjon.

semble se rapprochait des types de donjon de la seconde moitié du XIV^{ème} siècle dont le Grand-Fougeray et Blain constituent de célèbres exemples. En fait, il n'y a pas contradiction. Le donjon, construit au XIII^{ème} siècle fut en grande partie repris à la fin du XIV^{ème} siècle. C'est à cette époque que l'on remplaça l'escalier rampant d'origine pris dans le mur par l'escalier en vis actuel (17). Une des grandes archères qui éclairait l'escalier se trouva coupée en deux par la vis d'escalier. On peut aussi constater à mi-hauteur de la tour un changement du type d'appareil, signe d'un profond remaniement (18). L'entrée du donjon fut modifiée vers la même époque : l'étroite ouverture, à tiers-point, caractéristique du XIII^{ème} siècle, fut reprise dans un ensemble plus vaste où se conjuguèrent

(17) Cet escalier est accessible, au niveau du rez-de-chaussée, à la fois depuis le couloir qui mène de l'entrée à la salle et depuis la salle elle-même.

(18) La pierre utilisée pour le gros-œuvre du donjon comme de l'ensemble du château est un schiste vert local. Granite, schiste rouge et grès sont employés pour les détails d'architecture.

nécessité défensive et souci décoratif. Enfin, la modénature des portes (19) et de la cheminée du rez-de-chaussée, la présence de latrines avec lavabo rejetées dans des petites pièces latérales aux étages, si elles ne peuvent rivaliser avec la qualité du décor et la complexité de distribution du donjon du Grand-Fougeray, sont caractéristiques de la fin du XIV^{ème} siècle, sinon d'une période plus tardive.

Le front nord

Le côté nord du château était bien défendu. Une haute et puissante courtine, fortement talutée, bien visible encore aujourd'hui de la route de Rennes, courait entre la tour du Cardinal et une tour placée à l'angle nord-ouest du château. Cette tour dont le dernier étage était desservi par un escalier de pierre logé dans une tourelle est mentionnée dans le procès-verbal de 1701 comme étant en partie ruinée. Elle fut remplacée par un grand pavillon avant 1720. La courtine était surmontée d'une « galerie en massonnail » couverte, « toute supportée en saillie sur la teste de corbelets ». Seuls les « corbelets », à triple ressaut, existent toujours.

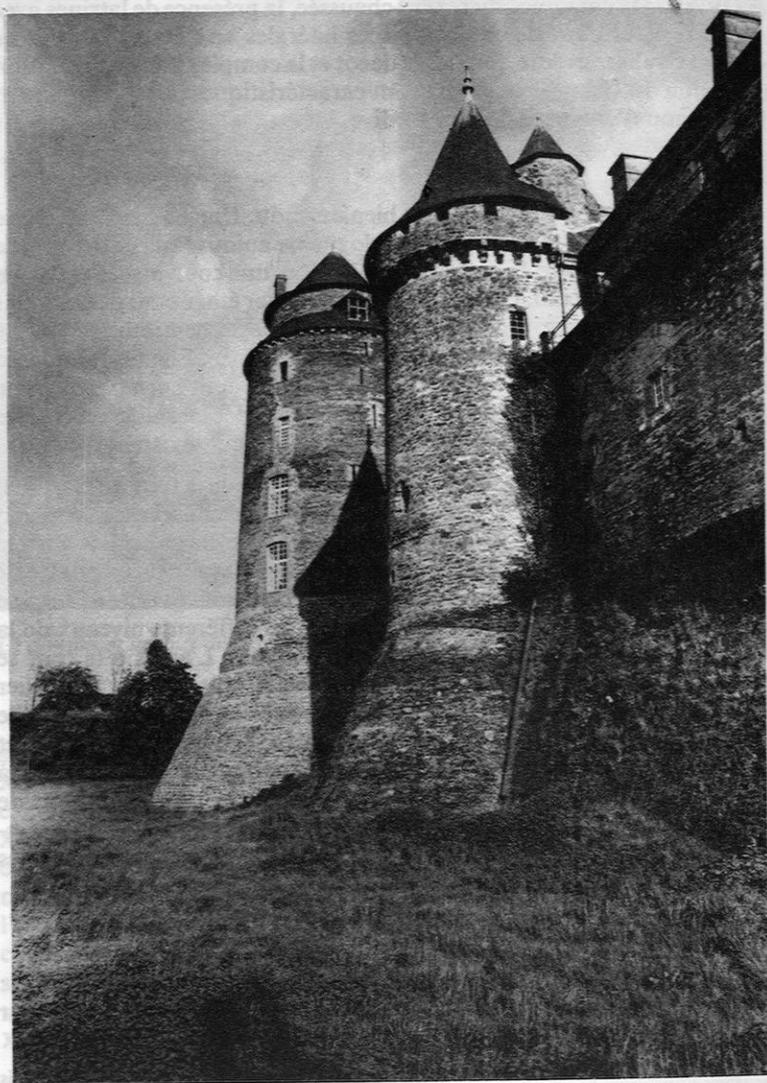
Le chemin de ronde s'interrompait au niveau de la tour du Cardinal à l'angle nord-est. Cette tour, l'une des quatre conservées, par son mâchicoulis couvert, porté ici encore sur des corbelets en schiste à triple ressaut et par la vis d'escalier hors-œuvre qui la flanque a pu être datée de la fin du XIV^{ème} siècle (20). Contre toute attente, l'escalier voûté à l'origine sur croisée d'ogives ne dessert pourtant pas les différents niveaux de la tour mais ceux du logis nord adossé au rempart. L'accès à la tour se faisait en fait pour chaque niveau depuis le logis même. L'escalier desservait aussi un mâchicoulis. Ce mâchicoulis rejoignait une tourelle en encorbellement placée à l'angle sud-est du logis, côté cour. Tourelle et mâchicoulis ont aujourd'hui disparu. Seuls subsistent des corbeaux à triple ressaut pris dans le pignon. La complexité de distribution de l'ensemble tour-logis-mâchicoulis, l'ampleur du dispositif défensif montrent combien la défense du secteur nord-est du château fut au cœur des préoccupations des constructeurs.

Le front ouest

Sur le front ouest, on retrouvait le même parti que sur le front nord : la courtine surmontée d'un mâchicoulis couvert filait depuis la tour

(19) Particulièrement les moulures de la porte d'accès du rez-de-chaussée à la vis d'escalier et les jambages de la porte d'accès aux caves depuis la même vis. Ce niveau des caves présente à l'intérieur, au-dessus de chacune des ouvertures aujourd'hui bouchées de grands arcs de décharge caractéristiques par contre du XIII^{ème} siècle. Une partie des fenêtres du donjon furent reprises et agrandies au XVIII^{ème} siècle. Une embrasure conserve encore toutefois ses coussièges d'origine.

(20) André MUSSAT, *ibidem*.

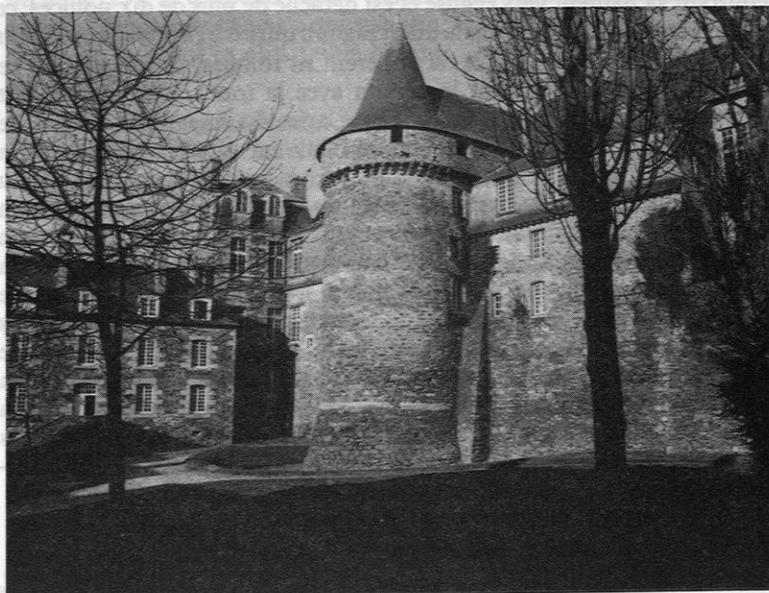


*La courtine nord avec les restes du
chemin de ronde,
la tour du Cardinal et le donjon.*

nord-ouest disparue jusqu'à la tour du Guet, la troisième conservée, puis à partir de cette dernière rejoignait, à l'angle opposé au sud-ouest une autre tour, elle aussi détruite. On ne peut guère en dire plus sur l'aspect de ces courtines ouest, tant les remaniements du XVIII^{ème} siècle furent profonds.

La tour du Guet est sans doute avec le donjon la tour qui présente le parti architectural le plus intéressant. Sa forme caractéristique en fer à cheval ne peut guère la faire remonter au-delà de la première moitié du XV^{ème} siècle. Certains éléments inviteraient même à la dater de la seconde moitié du XV^{ème} siècle : types des cheminées, des portes (certaines à arc surbaissé), archères-canonnières du chemin de ronde pour le tir de flanquement et canonnières pour le tir d'écharpes à la base de la tour. A l'exception de l'adaptation d'une des archères du donjon comme archère-canonnière et de la présence d'une archère-canonnière en fer dans une des ouvertures de la tour de l'Horloge, il s'agit là des seuls témoignages subsistants à Châteaugiron d'une prise en compte de l'artillerie.

L'accès aux différents niveaux de la tour est complexe. Son accès principal se trouvait au troisième niveau où l'on pénétrait directement



Le front occidental du château : au centre, la tour du Guet, et au fond, le pavillon du XVIII^{ème} siècle remplaçant une tour.

depuis la cuisine située au rez-de-chaussée du logis ouest adossé lui aussi au rempart. Deux escaliers tournants pris dans le mur est de la tour partent de ce niveau pour desservir l'un, les deux niveaux inférieurs, l'autre, le quatrième niveau. Une volée de marches permet de monter du quatrième au cinquième niveau et de prendre pied aussi sur la galerie couverte qui a remplacé le mâchicoulis médiéval au XVIII^{ème} siècle. De là une autre volée d'escalier mène au dernier niveau, celui du chemin de ronde de la tour.

Le logis médiéval

Adossé aux remparts nord et ouest et les dominant, se dressait le vaste logis du château qui comprenait deux bâtiments disposés en équerre. Les trois niveaux du bâtiment nord (21) étaient desservis par une vis d'escalier hors-cœuvre logée dans une tour dans l'angle, selon un modèle tout à fait caractéristique de distribution du logis gothique. La reconstruction de cette partie du château au XVIII^{ème} siècle ne fut en fait que partielle. Il s'agit bien plutôt d'une restructuration, d'un rhabillage, notamment de la façade. Seules la partie sud du corps de logis ouest et la tour d'escalier ont disparu. Le procès-verbal de 1701 indique notamment que «...tout le pignon de la mesme maison est... ruisné, penchant beaucoup sur sa hauteur vers l'église et est détaché de plus de dix poulces, ce qui a fait que tout l'autre angle dudit pignon qui est à l'opposite de la tour dont on vient de parler (22) est entièrement tombée, ce qui ne peut se restablir qu'en démolissant le pignon avec la tour... ». Le pignon fut effectivement détruit et avec lui une partie du logis. Le raccord de maçonnerie bien visible encore aujourd'hui sur toute la hauteur de la façade du bâtiment indique très précisément la limite entre ce qui reste du bâtiment originel et la partie rajoutée au XVIII^{ème} siècle pour créer un grand logis en fond de cour. La coupure est tout aussi évidente au niveau des combles. Ceux du logis médiéval, au contraire des combles de la partie XVIII^{ème}, étaient en effet aménagés. Le corps de logis nord garde même encore en place des parties de la charpente des lucarnes gothiques qui témoignent d'un savant travail du bois. La volonté est très nette notamment d'imiter dans la coupe des arcs des lucarnes les voûtures en pierre. Ce souci décoratif, des traces de lambris et surtout la mention d'une cheminée dans le procès-verbal de 1701, incitent à penser que les combles du corps de logis nord au moins étaient habités (23). La distribu-

(21) Seul le logis nord possède un niveau de caves.

(22) La tour sud-ouest disparue.

(23) Ces combles lambrissés constituent un signe distinctif de richesse. On ne les rencontre que dans certains grands manoirs (Bodel en Caro dans le Morbihan, première moitié du XV^{ème} siècle), ou les châteaux de puissants féodaux (châtelet de Vitry, daté par André Mussat aux alentours de 1400).

tion intérieure de ce logis nord, beaucoup mieux préservé que l'autre aile et décrit avec plus de précision en 1701 était sensiblement la même à chaque niveau, y compris celui des combles : alternance d'une salle (le procès-verbal mentionne au rez-de-chaussée la « grande salle » qui composait avec « l'étage de la tour située au bout occidental de ladite salle... l'appartement du rais de chaussée de la court ») et d'une chambre (« chambre du service » au premier étage).

Pour l'aile ouest, on sait seulement que le rez-de-chaussée abritait la cuisine : la grande cheminée sur mur goutterot existe toujours (24). La façade sur cour de ce vaste logis, avec ses grandes fenêtres à meneaux et ses hautes lucarnes, sa tour d'escalier et sa tourelle en encorbellement (comme à Lanrigan, près de Combourg) devait produire un puissant effet.

La chapelle

Au sud, côté ville, la cour était fermée par l'ancienne chapelle castrale, qui succéda comme église paroissiale à l'église Sainte-Croix, devenue trop petite ou peut-être ruinée sans doute dès la fin du xv^{ème} siècle. Mentionnée en 1184 dans un acte du cartulaire de Saint-Melaine (25), la chapelle dédiée à Sainte-Marie-Madeleine est la plus ancienne partie du château qui subsiste. Sur le plan défensif, elle avait constitué le point le plus faible comme en témoigne Guyot-Desfontaines (26).

Le château fut en effet investi par les troupes du duc de Mercœur au mois de juin 1592 et semble-t-il par le côté de l'église, plus faible que l'entrée, « parce que, rapporte Guyot-Desfontaines, le long de cette église, presque sur la contrescarpe règnent les maisons de la grande rue de la ville, qu'il n'y avait qu'un fossé peu profond avec un pont-levis et une porte pour entrer en cette église qui n'étaient couvertes d'aucunes fortifications ; d'ailleurs la muraille était sans galerie, sans créneau, sans mâchicoulis et sans flancs assez étendus pour la défendre ». La porte, qui fut percée sans doute au xv^{ème} siècle pour permettre l'accès aux habitants de Châteaugiron existe toujours. La base prismatique et la mouluration des jambages sont caractéristiques du xv^{ème} siècle. La porte est surmontée d'un linteau en bois dont la décoration n'est pas sans faire penser au travail du bois de la charpente du logis gothique. Seuls le chœur et le mur sud de la nef sont anciens, le mur nord, côté ville, ayant été reconstruit de

(24) Le niveau auquel se situe la cheminée est très inférieur au niveau actuel de la cour. Cette cheminée n'est pas sans rappeler celle du second niveau du donjon.

(25) GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, Rennes, Fougeray, 1883, tome IV, p. 379-380.

(26) GUYOT-DESFONTAINES, *op. cit.*, p. 337.

fond en comble en 1718 (27). La façade, noyée dans les ajouts du XVIII^{ème} siècle, fut partiellement reprise à cette époque. Le plan est très simple puisque l'édifice ne comprend ni bas-côtés, ni transept. A la nef succède un chœur d'une seule travée droite terminé par une abside voûtée en cul-de-four.

L'appareil est en blocage de schiste, à l'exception des contreforts qui sont en grand appareil et utilisent en bonne part une autre pierre : le poudingue. Les contreforts de l'abside ne montent pas tous jusqu'au haut du mur. Tous ces éléments avaient permis à Roger Grand (28) d'esquisser un rapprochement entre cet intéressant morceau d'architecture du XII^{ème} siècle et les églises romanes de Châtillon-sur-Seiche et de Rannée (on pourrait y ajouter aussi Langon). Ce rare exemple de chapelle castrale romane présente une particularité qui semble n'avoir jamais attiré l'attention.

Il existe dans le mur du chœur, côté cour, deux grandes ouvertures aujourd'hui murées. On peut penser que ces fenêtres ouvraient sur un petit oratoire construit dans la seconde moitié du XV^{ème} siècle à l'intention des seigneurs de Châteaugiron qui venaient d'abandonner leur chapelle aux habitants de Châteaugiron. La présence de cet oratoire est confirmée par les aveux de Jean de Laval en 1541 et de René Le Prestre de Lézonnet en 1718 (29). Une des deux ouvertures serait donc un hagioscope, une fenêtre pratiquée dans le mur qui permettait de voir depuis l'oratoire le maître-autel et de suivre ainsi l'office (30). Cet oratoire aurait disparu au cours du XVII^{ème} siècle (31). Lors des travaux entrepris par les Le Prestre de Lézonnet, une tribune fut aménagée au fond de la nef, accessible depuis les appartements nouvellement construits.

La tour de l'Horloge

La défense de l'angle sud-est du château était assurée par la tour de l'Horloge, la quatrième tour conservée. Presqu' accolée à l'abside de l'église, cette tour présente de nombreuses analogies avec le donjon et peut être aussi datée de la fin du XIV^{ème} siècle : même étage en retrait au

(27) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, G Châteaugiron 1.

(28) Roger GRAND, « *L'art roman en Bretagne* », Paris, Picard, 1958, p. 243-244.

(29) Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2104. Le premier mentionne « Le château, emplacement et pourpris d'iceluy et chapelle audit pourpris entre l'église et cour dudit château de Châteaugiron ». Le second indique « le château dudit Châteaugiron, emplacement et pourpris la cour d'iceluy dans laquelle cour il y avait une chapelle près l'église paroissiale de la Magdeleine de Châteaugiron ».

(30) Un dispositif similaire aurait existé à la chapelle du château de Montmuran.

(31) Le procès-verbal de 1701 ne le mentionne pas.

sommet environné antérieurement d'un mâchicoulis sous couronnement, même appareil des murs que celui de la partie supérieure du donjon, présence d'un escalier en vis dans l'épaisseur du mur, éclairé par des archères courantes (32).

La tour se caractérise aussi par un fruit peu prononcé et l'emploi généralisé du granite dans les jambages des portes, les ouvertures, les restes des corbeaux des mâchicoulis (ceux du donjon sont aussi en granite) et la chaîne de pierres de taille à la base...

Chronologie

Le procès-verbal de visite de 1701 et les restes importants du château médiéval permettent de dresser un état de château tel qu'il apparaissait à la fin du Moyen-Age. En dehors de la chapelle romane et du donjon remontant en partie au XIII^{ème} siècle (et qui remplaça sans doute le premier château), il est difficile de savoir à quoi ressemblait la forteresse à une époque antérieure au XIV^{ème} siècle. Il est toutefois probable qu'à Châteaugiron comme ailleurs, les campagnes de reconstruction des XIV^{ème} - XV^{ème} siècles s'appuyèrent sur un plan plus ancien, sinon sur des constructions antérieures.

C'est sans doute à Patri de Châteaugiron que l'on doit les importantes reprises du château à la fin du XIV^{ème} siècle. A l'instar des seigneurs de Rieux, Rohan ou Laval, il se rallia en 1379 au parti des Montfort (33). Les ducs Jean IV et Jean V ne manquèrent pas en retour de prodiguer leurs faveurs à la famille (34). Si la similitude déjà constatée de plusieurs des tours du château avec celles construites à la même période dans

(32) Un campanile fut ajouté au XVII^{ème} siècle. Il abrita à partir de 1666 une horloge donnée à la paroisse par la famille de Cossé-Brissac. Ce fut bien la seule préoccupation de cette famille à l'égard du château de Châteaugiron.

(33) DU PAZ, *Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne*, Paris, Nicolas Buon, 1619, p. 242. La succession des barons de Châteaugiron à la fin du XIV^{ème} siècle et au début du XV^{ème} siècle est assez confuse. Du Paz a écrit que Patri serait mort vers 1380. Son fils Hervé lui aurait succédé. Pourtant un Patri de Châteaugiron ratifie le deuxième traité de Guérande en 1381. Ce même Patri apparaît huit fois, entre 1382 et 1398 dans les actes du duc Jean IV, alors qu'Hervé n'est mentionné qu'à deux reprises et seulement dans les années 1370 (Michaël JONES, *Recueil des actes de Jean IV, du duc de Bretagne*, Paris, Klincksieck 1983). Toujours d'après les mêmes sources, Hervé serait mort avant 1386. Cet Hervé de Châteaugiron pourrait bien en fait être Hervé de Châteaugiron seigneur d'Oudon, connu par d'autres sources. Nommé maréchal de Bretagne, Patri mourut après 1411.

(34) Jean-Pierre LEGUAY, *Un réseau urbain au Moyen-Age : les villes du duché de Bretagne aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles*, Paris, 1981, p. 169 et André MUSSAT, *ibidem*. Le fils de Patri, Armel, qui ne devait jamais être le seigneur de Châteaugiron puisqu'il mourut avant son père, fut très proche de Jean V. Cf. René BLANCHARD, *Lettres et mandements de Jean V duc de Bretagne*, Nantes, Société des Bibliophiles bretons, 1894.

différentes autres forteresses du duché ne trompe pas (35), il est cependant certain que d'autres travaux intervinrent dans le courant du xv^e siècle, sur le logis seigneurial et peut-être sur les tours et fortifications y attenantes (36).

Le témoignage de cette nouvelle campagne de travaux est donné indirectement par le procès-verbal de 1701 qui décrit au dessus de la porte d'entrée de la tourelle d'escalier du logis deux « vieux écussons en pierre ». Ces deux écussons présentent les armes de Jean de Derval et d'Hélène de Laval, bien connues par les nombreux manuscrits que le grand seigneur bibliophile nous a laissés (37). Comme on sait que Jean de Derval, héritier de la baronnie de Châteaugiron à la mort de sa mère Valence en 1435, avait épousé Hélène de Laval en 1450 et que cette dernière fit une entrée prestigieuse à Châteaugiron, dix-sept ans plus tard (38), on peut penser que les travaux furent exécutés pendant ce laps de temps. Jean de Derval séjourna semble-t-il fréquemment dans sa grande demeure rénovée où il mourut en 1482.

Le château, malgré ses archaïsmes sur le plan défensif (39) continua à assurer un rôle militaire tout au long du xv^e siècle. En 1487, la garnison comptait ainsi une vingtaine de combattants (40). Son importance stratégique n'est pas démentie non plus au xvi^e siècle. La ville et le château furent même le terrain d'affrontements sanglants pendant la guerre de la Ligue, ce qui ne manqua pas d'entraîner de sérieuses

(35) Le logis lui-même n'est pas sans rappeler d'autres exemples de la même période de grands logis adossés aux courtines comme à la Hunaudaye ou à Vitré.

(36) Il est difficile de concevoir que seule la tour du Guet ait fait l'objet de travaux. L'emploi d'un schiste rouge pour les mâchicoulis de cette tour comme pour ceux de la tour du Cardinal et les corbeaux qui subsistent en haut des courtines (schiste qu'on ne retrouve pas au donjon ou à la tour de l'horloge) laisse bien plutôt penser que c'est l'ensemble des fortifications du secteur du logis qui a été repris au xv^e siècle.

(37) Jeanne DUPIC, « Un bibliophile breton du xv^e siècle : Jean de Derval », dans *Trésors des bibliothèques de France*, tome XIX, 1935, p. 157-162 et Robert GUILLOT, « Le tombeau de Jehan de Derval », dans *Bulletin monumental*, tome 129, 1971, p. 121-128.

(38) DU PAZ, *op. cit.*

(39) Ces archaïsmes ne sont pas propres à Châteaugiron. D'autres châteaux ont ignoré aussi les progrès de l'artillerie et de l'architecture militaire. Voir André MUSSAT, *art. cit.*, p. 154-155.

(40) Pour 50 à Fougères. Voir Jean-Pierre LEGUAY, *op. cit.*, p. 366. On pourrait multiplier les témoignages d'une activité militaire dans la seconde moitié du xv^e siècle qui reflète la position stratégique de Châteaugiron, important maillon dans la seconde ligne de défense du duché. Cf. Michaël JONES, « The defence of medieval Brittany : a survey of the establishment of fortified towns, castles and frontiers from the gallo-roman period to the end of the middle ages » dans *the Archaeological Journal*, n° 138, 1981.

destructions. Le château ne fut pas relevé de sa ruine au XVII^{ème} siècle par la famille de Cossé-Brissac qui vendit la baronnie le 8 mars 1701 aux Le Prestre de Lézonnet.

Les travaux du XVIII^{ème} siècle

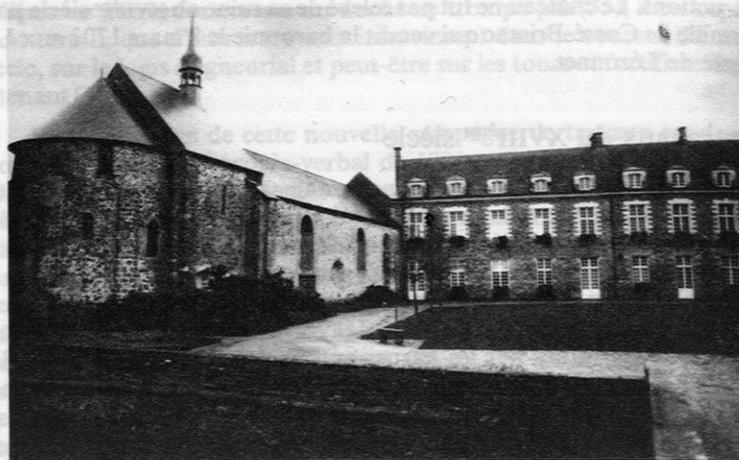
René Le Prestre de Lézonnet ne tarda pas à effectuer d'importants travaux dans sa nouvelle propriété (41). Il agrandit l'ancien corps de logis ouest en un vaste bâtiment en fond de cour. Les façades sont traitées à la française. De grandes fenêtres sont percées, surmontées de lucarnes à frontons en plein cintre alternant avec des frontons triangulaires. Les seuls éléments de décor qui viennent égayer la sévère harmonie de cette façade sont constitués par les harpes autour des fenêtres. Le jeu de la polychromie est très discret. A l'intérieur même du bâtiment est créée une nouvelle hiérarchie de l'espace. La grande salle basse de l'ancien logis est délaissée au profit de la très grande salle de réception implantée à l'étage, à l'opposé, dans la partie nouvellement construite. La tour d'escalier est détruite. Un grand escalier-tournant à deux volées droites est alors construit à l'intérieur du bâtiment vers le nord-ouest. Cet escalier et le vestibule où il prend place sont les seules parties du château à avoir conservé leurs boiseries (42). Toutes les cheminées en marbre et les autres boiseries (43) ont été malheureusement enlevées pendant la guerre de 1914-1918 alors que le château avait été transformé en hôpital militaire. La nouvelle distribution intérieure, hormis la salle de réception est très mal connue. Aucun inventaire n'a été retrouvé pour le XVIII^{ème} siècle. A l'angle nord-ouest du château, là où s'élevait une des tours ruinées fut construit un grand pavillon avec galerie en bois prenant assise sur l'ancien mâchicoulis. Cette galerie promenade fut même continuée jusqu'à la tour du Cardinal (44). A l'opposé, à l'angle sud-ouest, l'autre tour en ruine fut abattue, laissant place à l'extrémité du nouveau bâtiment en fond de cour. Pour dégager la perspective vers les parterres et jardins aménagés après l'avant-cour, on supprima tous les restes de fortifications du côté de l'entrée dans la cour d'honneur. Au sud de l'avant-cour, fut édifié un pavillon porche accompagné de part et d'autre de vastes

(41) Ils devaient sans doute être achevés en 1718 puisque l'aveu rendu cette année-là (voir *supra* note 8) mentionne « les écuries, le pavillon et portail d'entrée vers la ville... » et « deux grands jardins au bas entourées de mur et balustrades de fer ».

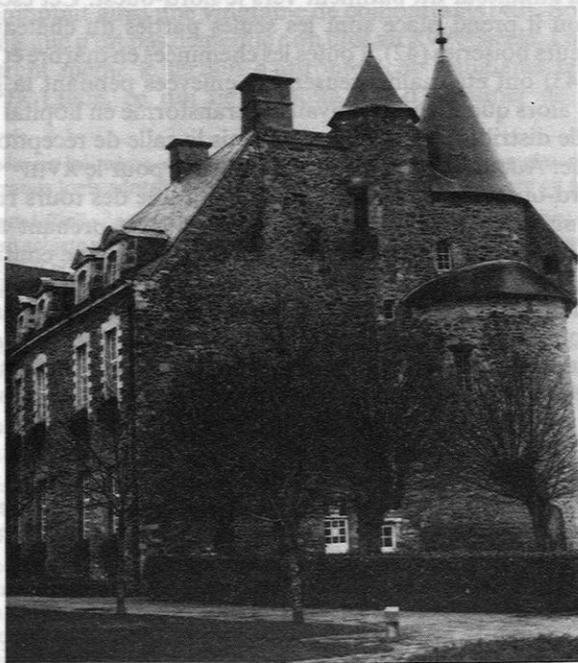
(42) Il subsiste un autre escalier tournant à volées droites, en bois celui-là. Il s'agit d'un escalier de service desservant à l'ouest la grande salle du château.

(43) Un procès-verbal d'experts détaillé du 2 juin 1895 évoque cette décoration intérieure du château (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 2 U 6, Tribunal civil de Rennes).

(44) Cette partie de la galerie disparut en 1927.



Une partie du grand logis ouest en fond de cour et l'ancienne chapelle castrale.



L'aile nord du logis et la tour du Cardinal

communs et écuries. Ce pavillon d'entrée constituait le seul accès au château. On peut être surpris que le projet de la famille Le Prestre de Lézonnet qui n'allait pas tarder à devenir une des familles les plus riches et les plus influentes de Bretagne ne soit qu'un projet de restructuration et non de reconstruction. Ce choix s'explique peut-être par la volonté de laisser intactes les parties anciennes du château, les tours notamment, comme symboles de la possession d'une des baronnies les plus anciennes de Bretagne. Les Le Prestre de Lézonnet deviendront en peu de temps les Le Prestre de Châteaugiron.

Peu inquiétée dans les premières années de la Révolution française (45), la famille finit pourtant par se séparer du château. Dans un premier temps, le donjon et la tour de l'Horloge sont donnés à la commune ; le reste du château est vendu à un marchand de Rennes, Ramé, en mars 1795 (46). Plusieurs appartements y sont alors aménagés et loués. Par le jeu des successions, le château échoit en 1887 aux Renaud, puis en 1913 à Joseph Chudeau, un architecte nantais qui le vend en 1925 au conseiller général Francis Guérault. Donné par ce dernier au Conseil général d'Ille-et-Vilaine en 1926, le château voit disparaître l'année suivante ses écuries, en très mauvais état. En 1929 on projette d'y installer un musée d'art régional (47). Deux ans plus tard, les quatre tours du château et l'abside de la chapelle sont classées monuments historiques. En 1936, le château dans son ensemble, à l'exception de la chapelle (48), devient propriété de la commune. L'installation de la mairie dans le château à partir de 1978 permet de sauver d'une ruine certaine les parties non classées du monument redevenu désormais un lieu de pouvoir.

Michel MAUGER

(45) Michel MAUGER, Luc LEGEARD, Jean-Claude MARTINIAUX, « *La Révolution française à Châteaugiron* », Châteaugiron, 1990, p. 14-15.

(46) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 E minutes Pocquet, 7 germinal an III.

(47) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 T Monuments Historiques, Châteaugiron.

(48) L'archevêché a cédé la chapelle à la commune en 1986.